



shab.ch Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch Foglio ufficiale svizzero
di commercio

1. **Débitrice: Junod Gastroexperts SA**, Rue du Sentier 19, 2013 Colombier
2. **Délai pour contester l'état de collocation:**
20 jours après la publication
3. **Délai pour contester l'inventaire:**
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But: rendre des services dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que la prestation de tous services et conseils s'y rapportant; acquérir des immeubles hors de Suisse.
Dans le même délai de dix jours, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

00505765

